CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E150388** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2010

Raison sociale : ARTISAN DEPANNAGE PLOMBERIE 34.COM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2024

Capital : 2 000

112 CHEMIN DES PINS
34160 BOISSERON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 529975047RCS

Siret : 529 975 047 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 59 010R

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 0467595048 **Fax :**

Portable : 0620397347

Responsabilité légale :
AITAMEUR AMAR PRÉSIDENT

Site Internet : https://www.adp34-chauffage-herault.fr/

E-mail : amar.aitameur34@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 200 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	28/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	28/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E150388** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2024
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 529975047RCS

Siret : **529 975 047 00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 59 010R

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 75797804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ARTISAN DEPANNAGE PLOMBERIE 34.COM**

112 CHEMIN DES PINS
34160 BOISSERON

Téléphone : 0467595048 **Fax :**
Portable : 0620397347

Site Internet : https://www.adp34-chauffage-herault.fr/
E-mail : amar.aitameur34@gmail.com

Responsabilité légale :
AITAMEUR AMAR PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plâtrier / Plaquiste)	28/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2023
o Isolation des combles perdus	28/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.